

# LA NOTION DE PORTE-PAROLE À LA CROISÉE DE LA RHÉTORIQUE. ENJEUX DE REPRÉSENTATION ET COMMUNICATION

Chantal Benoit-Barné

Khaoula Zoghلامي

(Département de communication, Université de Montréal)

*Cet article se propose d'explorer différentes conceptions de la notion de porte-parole dans le travail de Bruno Latour, ainsi que les enjeux de communication et représentation qu'elles soulèvent du point de vue d'une approche rhétorique de la communication. En tant que maître de la traduction, diplomate ou partie prenante du cercle politique, le ou la porte-parole est essentiellement un médiateur par qui un collectif peut se former et agir publiquement. Nous proposons d'étayer notre discussion par un examen des expérimentations et mutations récentes de la figure du porte-parole politique dans les mouvements sociaux horizontaux, tel que Occupy, et les organisations horizontales telle que la CLASSE.*

*This article explores different conceptions of the notion of spokesperson in Bruno Latour's work, as well as the issues of communication and representation these conceptions raise for a rhetorical approach to communication. As a master of translation, a diplomat, or a key component of a political circle, the spokesperson is essentially a mediator through whom a collective establishes itself and acts publicly. We further develop our discussion of these different conceptions by examining recent experiments and changes in the figure of the political spokesperson in horizontal social movements such as Occupy, and horizontal organizations such as CLASSE.*

## 1. Le porte-parole en tant que médiateur

La notion de porte-parole est présente dès les premiers écrits de Bruno Latour en sociologie des sciences. Elle met d'abord l'accent sur le caractère essentiellement collectif et agonistique du travail scientifique, qui se révèle dès lors qu'on étudie la science en train de se faire<sup>1</sup>. Dans *La science en action*, le terme apparaît dans son sens usuel « de quelqu'un qui parle pour d'autres qui ne parlent pas<sup>2</sup> ». Latour donne alors l'exemple d'un délégué syndical qui porte et exprime les revendications des travailleurs et travailleuses pour faire face au patronat. Bien que les travailleurs et travailleuses qu'il représente puissent parler par et pour eux-mêmes, ils ne peuvent le faire tous à la fois et à l'unisson. En tant que porte-parole, il leur donne ainsi un corps et une voix unique, une singularité, leur permettant de figurer et d'agir en tant qu'entité collective propre. Ils et elles peuvent désormais s'asseoir à la table avec le patronat pour faire voir et valoir leurs réalités et leurs demandes. L'autorité du porte-parole ainsi constituée est soumise au consentement (tacite ou explicite) des travailleurs et travailleuses, à la « présence silencieuse mais 'éloquente' des représentés [ou des représentées]<sup>3</sup> ».

Selon Latour, cette situation est comparable à celle des scientifiques qui parlent pour les choses qu'ils et elles étudient, et « il est important de ne pas restreindre la notion de porte-parole et de ne pas imposer d'avance une nette distinction entre ceux [et celles] qui représentent les 'choses' et ceux [et celles] qui représentent les 'humains'<sup>4</sup> ». L'erreur consiste à croire que les scientifiques ne sont que des intermédiaires fidèles par qui les lois et caractéristiques de la nature passent pour nous être révélées, leur autorité découlant directement de leur capacité à créer ou à utiliser les instruments de cette révélation. Les porte-paroles politiques, comme les porte-paroles scientifiques, doivent être conçus comme des médiateurs et médiatrices qui « transforment, traduisent, distordent, et modifient le sens ou les éléments qu'ils sont censés transporter<sup>5</sup> ». Cette con-

---

<sup>1</sup> Bruno Latour et Steve Woolgar, *Laboratory Life: The Construction of Scientific Facts*, Princeton, Princeton University Press, 1978; Bruno Latour, *La science en action*, Paris, Gallimard, 1989.

<sup>2</sup> Latour, *La science en action*, 173.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 175.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 174.

<sup>5</sup> Bruno Latour, *Changer la société, refaire la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006, p. 58.

ception du porte-parole en tant que médiateur traverse les écrits de Bruno Latour, des plus anciens aux plus récents.

### 1.1 Le porte-parole en tant que maître de la traduction

Dans les premiers écrits de Latour, le ou la porte-parole apparaît tout d'abord comme un maître de la traduction. Le maître est celui ou celle qui excelle dans un domaine ou une activité donnée, qui possède pleinement son savoir et se retrouve ainsi en position d'influence (il ou elle est un modèle qui inspire et guide). La traduction est quant à elle une notion clé de la théorie de l'acteur-réseau empruntée à Michel Serres<sup>6</sup> :

Par traduction on entend l'ensemble des négociations, des intrigues, des actes de persuasion, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler ou d'agir au nom d'un autre acteur ou d'une autre force : « vos intérêts sont les nôtres », « fais ce que je veux », « vous ne pouvez réussir sans passer par moi ». Dès qu'un acteur dit « nous », voici qu'il traduit d'autres acteurs en une seule volonté dont il devient l'âme ou le porte-parole. Il se met à agir pour plusieurs et non pour un seul. Il gagne de la force. Il grandit<sup>7</sup>.

Comme le suggère cette citation, issue d'un des textes fondateurs de la théorie de l'acteur-réseau, le ou la porte-parole qui maîtrise les mécanismes de la traduction peut devenir un macro-acteur, plus grand, plus fort, plus durable que les autres. Son autorité n'est pas donnée, mais acquise par sa capacité à traduire et rallier, c'est-à-dire à « exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent<sup>8</sup> ».

Cette idée du porte-parole médiateur ou médiatrice, maître de la traduction, pourrait laisser croire à une figure de la stratégie rhétorique et du contrôle, qui cherche à maximiser ses chances d'atteindre ses objectifs par des choix conscients et des tactiques rhétoriques minutieusement conçues et mises en œuvre. Cette impression est d'ailleurs confortée par la prépondérance des métaphores guerrières

---

<sup>6</sup> Michel Serres, *La traduction. Hermès III*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974.

<sup>7</sup> Bruno Latour et Michel Callon, « Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il ? », dans M. Akrich, M. Callon et B. Latour (dir.), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, 2006, p. 12-13.

<sup>8</sup> Michel Callon, « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, vol. 36, 1986, p. 204.

(on parle d'intrigues, de violences, de force, etc.) et les références au prince de Machiavel dans plusieurs des textes fondateurs de la théorie de l'acteur-réseau. Toutefois, Latour nous montre bien que la figure du porte-parole n'est jamais strictement seule et en contrôle. Elle est au cœur de relations agonistiques<sup>9</sup>, c'est-à-dire de relations qui sont marquées par la lutte et les épreuves; une lutte ouverte qui forge et teste les alliances, et façonne autant les vainqueurs que les alliés et ennemis avérés. Un *agon* implique la sublimation de la lutte et le désir du dépassement : on se distingue devant les autres, alors que la société affirme ses valeurs par notre couronnement. Il suppose la mise en spectacle des écarts, des relations de rivalité, d'un certain talent et de la créativité<sup>10</sup>. Cette dimension agonistique nous amène à considérer la portée constitutive de la traduction, ainsi que son lien à la rhétorique. En tant que médiateur, le ou la porte-parole n'est pas strictement un stratège (il ou elle peut l'être, mais cela n'est pas une caractéristique essentielle). Il ou elle est un rhéteur en situation et en relation avec un auditoire : il ou elle se présente et figure devant lui, s'adresse à lui de manière à ce que plusieurs (tous et toutes ?) se reconnaissent en lui et par lui. Tant le rhéteur que son auditoire sont définis par cette dynamique.

En effet, traduction et rhétorique sont intimement liées. La parole rhétorique, tout comme la traduction, peut être stratégique, mais il faut élargir cette conception pour comprendre son importance sociale et politique. Il faut notamment reconnaître le pouvoir constitutif du langage adressé à un auditoire par un rhéteur qui l'interpelle<sup>11</sup>. La parole rhétorique, tout comme la traduction, est fondamentalement une parole adressée : elle (pré) suppose toujours un auditoire qui peut (ou pas) se reconnaître et se constituer en tant que collectif par les propos qui lui sont destinés. C'est donc une parole dirigée qui ouvre des possibles par la constitution d'un collectif qui la fait sienne, s'en inspire, la transporte et la transforme. Cette dynamique, nous le verrons plus tard, est au cœur de ce que Latour nomme le cercle politique<sup>12</sup>.

En ce sens, le ou la porte-parole des premiers travaux de Bruno Latour en sociologie des sciences apparaît à la fois comme un habile

<sup>9</sup> Voir notamment Latour et Woolgar, *Laboratory Life*.

<sup>10</sup> Debra Hawhee, « Agonism and Aretê », *Philosophy and Rhetoric*, vol. 35, n° 3, 2002, p. 185-207.

<sup>11</sup> Maurice Charland, « Constitutive rhetoric: The case of the peuple québécois », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 73, n° 2, 1987, p. 133-50.

<sup>12</sup> Bruno Latour, « Si l'on parlait un peu politique ? », *Politix*, vol. 15, n° 58, 2002, p. 143-65; Bruno Latour, *Enquête sur les modes d'existence*, Paris, La Découverte, 2012.

stratège (il ou elle dit ce qu'il faut pour atteindre son but) et un rhéteur inspirant. Sa puissance vient tout autant de sa maîtrise de la situation que de la reconnaissance de sa relation rhétorique à ses mandants, une relation qui s'instaure entre lui et eux par des pratiques rhétoriques de traduction. Cette référence au Prince de Machiavel le met bien en lumière :

Chaque « prince » a besoin de recruter d'autres hommes pour réaliser ses objectifs, mais aussi parce que ces autres hommes, étant par définition changeants et peu fiables, il faut les maintenir en bride. Personne n'est là pour vous tirer d'affaire et, par là même, aucun pouvoir ne vous est garanti; si d'autres vous viennent en aide, c'est parce qu'ils poursuivent leurs propres objectifs, et non les vôtres. Plus les projets du Prince sont grands, plus sa tâche devient paradoxale. L'intérêt du jeu est donc toujours de résoudre la difficulté suivante : comment contrôler ceux qu'il faut obligatoirement recruter<sup>13</sup>.

Lorsque cette relation tient, lorsqu'elle est considérée légitime et fidèle, alors le ou la porte-parole incarne cette personne par laquelle le collectif se forme, se définit et se raconte (à lui-même et aux autres). Elle est le lieu d'une médiation et non pas d'un simple transfert. La porte-parole ou le porte-parole est ainsi fondamentalement lié à ses mandants selon des pratiques rhétoriques et des rapports de représentation qui demeurent toutefois toujours fragiles.

## 1.2 Le porte-parole en tant que diplomate

Ainsi que le suggèrent les premiers écrits, la notion de porte-parole est essentiellement liée à l'idée de la représentation et aux enjeux de communication qui l'entourent. Cette réflexion se précise avec les écrits plus récents et proprement politiques, notamment *Politiques de la nature*, paru en 1999. Dans le lexique qui marque la fin du livre, Latour offre cette définition de la notion de porte-parole :

Expression d'abord utilisée pour montrer la parenté profonde des représentants des humains (au sens politique) et des représentants des non-humains (au sens épistémologique). Sert ensuite à désigner tous les embarras de parole qui expliquent la dynamique du collectif. Le porte-parole est justement celui qui ne

---

<sup>13</sup> Bruno Latour, « Le Prince : Machines et machinations », dans M. Akrich, M. Callon et B. Latour (dir.), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, 2006, p. 96.

permet pas de répondre avec certitude à la question : « qui parle ? »<sup>14</sup>.

Le doute et l'incertitude quant à la fidélité de la représentation sont donc toujours au cœur même du phénomène. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Latour que la figure du porte-parole désigne « la gamme entière allant du doute complet (le porte-parole parle en son nom propre et non au nom de ses mandants) à la confiance totale : quand il parle, ce sont bien les mandants qui parlent par le truchement de sa bouche<sup>15</sup> ». Cette gamme, du doute complet à la confiance, est une tension fondamentale qui ne se résout jamais totalement, mais qui peut se stabiliser au prix d'un travail considérable et constant. Que dire, quand le dire, comment le dire de manière à ce que ce soit mes mandants qui parlent à travers moi ? Cette question, nous l'avons vu plus haut, implique une activité rhétorique relativement intense qui met en relation de co-constitution rhéteur et auditoire. Mais qu'en est-il des non-humains dans cette relation ?

Dans *PN*, Latour offre des éléments de réponse à cette question, dressant par la même occasion le portrait d'un ou d'une porte-parole diplomate à la fois sensible à la spécificité des associations humain(s) – non-humain(s) et capable de les représenter dans leur complexité. Dans la continuité des arguments qu'il présente dans *Nous n'avons jamais été modernes*<sup>16</sup>, Latour expose les écueils d'une conception moderne de la vie publique en tant que champ indépendant de la science et des technologies, peuplé par des objets et sujets aux propriétés distinctes et incommensurables. Cette conception de la vie publique est caractérisée par des divisions fondamentales entre nature et culture, science et politique, qui nous obligent à osciller entre essentialisme (la nature possède des attributs fixes qu'il nous faut découvrir) et construction sociale (la nature se caractérise par les représentations que s'en font les humains). Elle suppose une distinction fondamentale entre les porte-paroles politiques et les porte-paroles scientifiques, ces derniers occupant une place indiscutable et confortable à l'extérieur du brouhaha politique. Elle repose essentiellement sur une illusion : la capacité des humains et des choses à agir seuls, librement dans le cas des humains et de manière déterminée dans le cas des non-humains.

---

<sup>14</sup> Bruno Latour, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie ?*, Paris, La Découverte, 1999, p. 359-60. Par la suite, l'abréviation PN sera utilisée dans le texte.

<sup>15</sup> *Ibid.*, 101.

<sup>16</sup> Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1991.

Cette conception moderne de la vie publique entretient la capacité paralysante qu'ont les non-humains et leurs porte-paroles de clore le processus politique : de pouvoir dire ce qui est (les faits) de manière à régler une fois pour toutes les questions de politique et de valeurs. Ainsi, l'idée que les choses sont muettes et pré-politiques va de pair avec l'idée d'une parole indiscutable de l'expert ou experte scientifique. Dans un article qui discute la théorie politique de Bruno Latour et sa conception de la représentation en tant que « porter la parole » (*spokespersonship*), Dish le résume très justement ainsi : « In short, the 'faithful' spokesperson and the 'reliable' fact are co-producing<sup>17</sup> ». Selon Latour, cette dynamique nous amène à passer sous silence un ensemble de tâches pourtant essentielles (une fusion de procédures tant politiques que scientifiques) qui permettent d'inscrire les choses dans le processus politique, c'est-à-dire de les rendre intelligibles et pertinentes pour le collectif. Pour Latour, la politique est précisément « l'ensemble des tâches qui permettent la composition progressive d'un monde commun » (PN, 87), un monde hybride, composé d'associations entre humain(s) et non-humain(s), qu'il nomme le collectif. Il faut restituer « toutes les difficultés qu'il y a pour un humain à parler des non-humains avec eux<sup>18</sup> » et c'est là le travail du ou de la porte-parole diplomate : rendre visible, intelligible et à-propos ces associations humain(s) – non-humain(s), chacune d'elles, avec ses particularités.

Nous empruntons ici l'idée de diplomatie à Isabelle Stengers qui, dans un livre<sup>19</sup> qui fait le compte-rendu d'un dialogue à plusieurs auquel participe Bruno Latour, insiste sur le travail particulier que requiert la composition du collectif. Le ou la diplomate représente un monde qui n'est pas réductible à un autre, dans un horizon de paix. Il ou elle est reconnu pour faire valoir les particularités de son monde, qui « va et vient en cherchant à articuler, à traduire<sup>20</sup> » de manière à « donner une chance à la paix<sup>21</sup> ». Isabelle Stengers explique :

Ils [les diplomates] représentent les peuples en situation de guerre probable, et chacun risque d'être accusé de trahison par la population qui le mandate. [...] Il doit produire cette petite différence entre formulations qui, si elle rate, fera crier à la trahison et

---

<sup>17</sup> Lisa Disch, « Representation as 'Spokespersonship' : Bruno Latour's Political Theory », *Parallax*, vol. 14, n° 3, 2008, p. 92.

<sup>18</sup> *Ibid.*, 106.

<sup>19</sup> B. Latour et P. Gagliardi (dir.), *Les atmosphères de la politique. Dialogue pour un monde commun*, Paris, Le Seuil, 2006.

<sup>20</sup> *Ibid.*, 165.

<sup>21</sup> *Ibid.*, 140.

qui, si elle réussit, créera une possibilité de paix qui ne préexistait pas<sup>22</sup>.

La possibilité d'une paix est donc ce qui unit les diplomates entre eux, ce qui les rassemble autour de ce qui les divise. Penser le ou la porte-parole en tant que diplomate met ainsi l'accent sur les défis que pose une autre relation : la relation du ou de la porte-parole à ceux qu'il ou elle ne représente pas, mais avec qui il ou elle doit interagir, voire collaborer. Bien que nous ayons précédemment insisté sur la relation du ou de la porte-parole à ses mandants, la figure du diplomate nous oblige à considérer que le ou la porte-parole est toujours aussi dans une relation complexe avec un monde extérieur dont il ou elle dépend pour affirmer et maintenir sa position, ainsi que pour faire avancer les aspirations de son collectif. Il ne s'agit donc pas seulement pour lui ou elle de savoir quoi dire, quand le dire, comment le dire de manière à ce que ses mandants se reconnaissent en lui, mais aussi de considérer comment s'adresser à ceux qu'il ou elle ne représente pas de façon à répondre aux exigences de la situation (de collaboration, de négociation, ou autres) dans laquelle il ou elle se trouve à titre de porte-parole d'un collectif. À la fois lié à ses mandants et investi dans son travail de représentant-diplomate, saura-t-il concilier les exigences parfois contradictoires en face desquelles cette position le place ?

Cette question se pose de façon particulièrement aiguë pour les porte-paroles d'organisations et/ou de mouvements sociaux guidés par des principes d'horizontalité, lesquels impliquent notamment un rejet des formes d'organisation hiérarchique, et un désir d'élargir la participation des membres. On pense notamment ici à des mouvements d'action directe qui ont émergé en réaction à des politiques d'austérité dans leurs pays respectifs, notamment Occupy (États-Unis), Indignados (Espagne), Nuit debout (France) et Aganaktismenoi (Grèce). À cet égard, il est intéressant de considérer l'expérience vécue par Gabriel Nadeau-Dubois, un des co-porte-paroles de la Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE), lors de la grève étudiante du printemps 2012 s'étant déployée au Québec. Dans son livre *Tenir tête*, il relate ses expériences auprès des membres, notamment en assemblées délibérantes, mais aussi dans ses interactions avec les journalistes et dans le cadre de négociations avec le gouvernement provincial pour trouver une sortie à la crise. Il compare la position du ou de la porte-parole à celle d'un fil-de-fériste :

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, 146-47.



Ce que peu de gens hors du mouvement étudiant savent, c'est que pendant que certains critiquaient mon refus de donner des leçons aux grévistes, on me reprochait exactement l'inverse dans les instances de la coalition. Plusieurs fois, des associations étudiantes ont déposé des motions de blâme à mon endroit et certaines d'entre elles ont été adoptées. On a même déposé au moins une motion de destitution pour me forcer à renoncer à mes fonctions. Plusieurs assemblées générales, très mobilisées, se sont officiellement prononcées en faveur de ma destitution. La raison alléguée : je prenais trop de libertés avec le mandat qui m'avait été confié par le congrès. On déplorait certaines prises de position trop personnelles. Selon les militants de la CLASSE, j'avais trop d'initiative. Selon les journalistes, je fuyais mes responsabilités. Le statut de porte-parole n'avait rien à envier à celui du fil-défériste<sup>23</sup>.

Ce que Gabriel Nadeau-Dubois évoque ici est bien plus qu'un problème d'équilibre qui pourrait se résoudre par la recherche d'un juste milieu. En tant que co-porte-parole d'un mouvement étudiant guidé par des principes d'horizontalité et qui porte les revendications de ses membres auprès du gouvernement et des médias, il a manifestement fait face à des demandes contradictoires remettant en cause la nature même de son travail. Comment répondre à toutes les questions des journalistes tout en étant contraint à une représentation directe, à ne se commettre que sur les sujets ayant été préalablement discutés par les membres ? Comment négocier avec le gouvernement sans improviser, sans se permettre d'engager son collectif sur une voie qui n'a peut-être pas déjà été envisagée par les membres ? Le récit de Gabriel Nadeau-Dubois nous permet de comprendre combien la position de porte-parole d'un mouvement social est aujourd'hui mise en cause, tant par les membres qui questionnent la nature du lien qui les unit à leur(s) représentant(s) que par les institutions médiatiques et politiques qui présument l'existence d'interlocuteurs légitimement capables d'agir et de parler, à tout moment, pour le mouvement.

Nous proposons de nous intéresser, dans la prochaine partie de cet article, à quelques-unes des expérimentations et mutations de la figure du porte-parole qui découlent de cette mise en cause, principalement dans les mouvements sociaux horizontaux occidentaux. Celles-ci nous renseignent sur les principaux enjeux de représentation et de communication du point de vue des activistes et des cher-

---

<sup>23</sup> Gabriel Nadeau-Dubois, *Tenir tête*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, p. 120.

cheurs qui étudient ces mouvements, ce qui nous permettra de mettre en évidence les contributions des réflexions de Bruno Latour sur les notions de porte-parole et de cercle politique.

## **2. Expérimentations et mutations autour de la figure du porte-parole dans les organisations horizontales**

Du mouvement Occupy à celui de Nuit Debout, en passant par les Indignados, la figure du porte-parole est aujourd'hui sujette à plusieurs expérimentations qui participent à redéfinir la place même du représentant ou de la représentante dans l'organisation, de même que les activités d'un mouvement de revendication. De manière générale, ces mouvements dénoncent les dysfonctionnements de la démocratie représentative, considérée en crise<sup>24</sup>. Par exemple, pour les Indignados, l'objectif est de mettre en pratique quatre principes fondamentaux qui se situent au cœur de la conception de la démocratie qu'ils promeuvent : l'horizontalité, l'inclusion, le respect et la « pensée collective »<sup>25</sup>. Face à une démocratie représentative dont ils jugent le fonctionnement oligarchique, les Indignés cherchent ainsi à créer de nouveaux espaces de discussion collective qui s'appuient sur la diversité des opinions de la population et lui donnent une expression<sup>26</sup>. Par ailleurs, cette critique est adressée aux deux modèles classiques de représentation politique, soit le modèle fiduciaire et le modèle par délégation. La représentation fiduciaire accorde des privilèges aux représentants ou représentantes, vus comme des personnes dotées de jugement qui travaillent pour le bien de la

---

<sup>24</sup> La crise de la représentation dans la démocratie occidentale se manifeste notamment par le manque de divergence de fond entre les programmes politiques des différents partis. Comme le déplore Mouffe, il n'y a plus de débat entre les partis, et la politique est devenue le domaine de spin doctors qui tentent de vendre leur produit à travers le marketing mis en place par des agences de publicité, voir Chantal Mouffe, *L'Illusion du consensus*, Paris, Albin Michel, 2016, p. 105. Ceci engendre un « déficit démocratique » qui se manifeste, entre autres, par la baisse de la participation des citoyens, par leur désengagement des partis politiques et par la hausse du taux d'abstention lors des élections. Le champ politique devient, pour eux, synonyme de « meaningless exchange between dishonest politicians who say whatever they need to say to get elected and then do whatever they need to do to cling to power », voir James Cairns et Alan Sears, *The Democratic Imagination*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 2.

<sup>25</sup> Héloïse Nez, « Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid », *Participations*, vol. 3, n° 4, 2012, p. 84.

<sup>26</sup> *Ibid.*

nation, et ce, au-delà de leurs propres intérêts ou des intérêts de ceux ou celles qui les ont élus<sup>27</sup>. Le deuxième modèle reconnaît quant à lui certaines limites à la représentation politique et propose un système mixte qui la conjugue avec des initiatives de participation citoyenne (multiplier les référendums, les assemblées citoyennes décisionnelles, les consultations publiques, etc.)<sup>28</sup>. Néanmoins, les mouvements sociaux comme Occupy et les Indignados adoptent une position radicale qui rejette le principe même de délégation politique et tentent de mettre en place des procédures et des pratiques qui favorisent la participation directe et limitent les processus de représentation, notamment afin d'éviter la prise de pouvoir par une minorité, qui pourrait trahir les aspirations du peuple. La figure traditionnelle du porte-parole leader, longtemps considérée cruciale pour la réussite des mouvements de mobilisation<sup>29</sup>, est donc mise de côté pour mettre en place des formes d'organisations non hiérarchiques et plus participatives. Cette absence supposée de leader ne signifie pas pour autant la disparition du porte-parole, ce dernier se transformant plutôt en une multitude de figures. Ainsi, Costanza-Chock explique que, dans le cas d'Occupy Wall Street, les militants et militantes insistaient pour décrire leur mouvement comme *leaderfull* (rempli de chefs), et non pas *leaderless* (sans chef)<sup>30</sup>. Des ateliers ouverts à tous et toutes étaient ainsi organisés à l'intérieur du campement afin d'offrir des formations de porte-parole. Les participants et participantes à ces ateliers y apprenaient des techniques leur permettant de s'adresser aux médias, mais aussi, de prendre la parole au sein des Assemblées générales et de représenter les comités de travail. Il n'y avait donc plus un seul visage, un seul porte-parole officiel qui incarnait publiquement à lui ou elle seul le mouvement, mais plutôt un ensemble diffus d'acteurs et d'actrices associés au mouvement qui, à un moment ou à un autre, pouvait le représenter en portant les revendications des membres.

Cette remise en question de l'idée d'un ou d'une porte-parole unique, leader en chef de son collectif, s'accompagne d'un souci de mieux représenter l'ensemble des membres du collectif. Prentoulis et Thomassen se sont intéressés à la représentation dans deux

---

<sup>27</sup> Cairns et Sears, *The Democratic Imagination*, 81.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Aldon Morris et Suzanne Staggenborg, « Leadership in social movements », dans D. Snow, S. Soule et H. Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell Publishing, 2004, p. 171-96.

<sup>30</sup> Sasha Costanza-Chock, « Mic Check! Media Cultures and the Occupy Movement », *Social Movement Studies*, vol. 11, n° 3-4, 2012, p. 375-85.

mouvements sociaux qui ont émergé en 2011 en Grèce (Aganaktismenoi) et en Espagne (Indignados)<sup>31</sup>. Les auteurs ont remarqué que le rôle de porte-parole est contesté dans ces mouvements, car il implique de privilégier certains activistes – souvent les plus éloquents – en leur accordant une plus grande tribune, ce qui empêche l’expression d’autres voix. Selon les militants et militantes s’affiliant à ces mouvements, la délégation est associée à une distorsion de la représentation, dans le sens où un délégué ou une déléguée peut difficilement transmettre fidèlement les voix de ses mandants et qu’il ou elle finit toujours par les transformer, les tordre, et donc, les trahir. Ainsi, même si les porte-paroles sont tolérés durant certaines assemblées et rencontres, leur rôle est très réglementé afin de minimiser ces distorsions. Selon les auteurs, « although representation may be pragmatically useful, it is necessary to put into place mechanisms whereby the distortion – or misrepresentation – of the authentic voices of the protesters is minimized<sup>32</sup> ».

Dans certains mouvements, cette méfiance face à la possibilité, pour un ou une porte-parole, de représenter fidèlement les membres, se traduit par la mise en place de mécanismes de contrôle. Ces mécanismes ont pour but de réguler sa participation et de l’empêcher de devenir la face unique du mouvement ou de l’organisation. Le système de rotation est un de ces mécanismes. Il permet d’éviter « les tentatives d’accaparement du pouvoir et la production de hiérarchies au sein du mouvement », et fait en sorte qu’une même personne ne monopolise pas le processus de prise de parole<sup>33</sup>. Nez explique que la rotation est « un système avec des porte-paroles tournants uniquement habilités à transmettre les décisions de l’assemblée dans d’autres espaces, notamment médiatiques<sup>34</sup> ». Néanmoins, ce système n’a jamais réellement fonctionné, puisque la chercheuse constate qu’il ne résiste pas à l’épreuve du temps, et qu’en pratique les porte-paroles sont toujours les mêmes. Que ce soit à Occupy ou chez les Indignados, il y a toujours un petit nombre de participants et de participantes particulièrement actifs qui développent des savoir-faire et se professionnalisent comme porte-paroles ou comme facilitateurs dans les assemblées. Tout comme l’a d’abord mentionné la féministe Mary Jo Freeman dans son

---

<sup>31</sup> Marina Prentoulis et Lasse Thomassen, « Political theory in the square : Protest, representation and subjectification », *Contemporary Political Theory*, vol. 12, n° 3, 2013, p. 166-84.

<sup>32</sup> *Ibid.*, 176.

<sup>33</sup> Nez, « Délibérer au sein d’un mouvement social », 84.

<sup>34</sup> *Ibid.*, 84 n.9.

essai « The tyranny of structurelessness »<sup>35</sup>, Poletta<sup>36</sup> et Constanza-Chock<sup>37</sup> constatent aussi que les structures ouvertes et horizontales conduisent tout de même à la monopolisation du pouvoir par les individus les plus privilégiés et les plus habiles à prendre la parole. De manière spontanée, et à force de militer et de prendre la parole régulièrement, certains individus deviennent porte-paroles et leaders sans pour autant avoir été élus ou nommés pour remplir de telles fonctions. Selon Freeman, ce leadership informel est problématique et peut causer plus de dommages qu'une structure qui est formalisée avec des postes de représentants ou de représentantes élus et/ou assignés<sup>38</sup>. En effet, selon elle, le système d'élection de porte-paroles est prévisible, au moins, et comprend des mécanismes pour rendre ceux-ci et celles-ci imputables (*accountable*) de leurs actes vis-à-vis leurs mandants.

Ainsi, certains mouvements horizontaux semblent être arrivés au constat que la représentation par des porte-paroles est inévitable, surtout lorsqu'il faut gérer et prendre des décisions incluant des milliers de personnes. En ce sens, et afin d'assurer la survie des mouvements sociaux, plusieurs auteurs proposent de combiner les principes horizontaux avec une certaine forme de représentation par porte-paroles, tout en contrôlant ceux-ci de manière à ne pas reproduire les inégalités engendrées par le système de délégation politique<sup>39</sup>. C'est le cas de la CLASSE, dont il a été question plus tôt dans l'article. Formée en 2012 afin de coordonner la grève générale illimitée lancée par les associations étudiantes du Québec et de lutter contre la hausse des frais de scolarité, cette coalition de l'ASSÉ<sup>40</sup> avait pour objectif « d'ouvrir les structures de l'ASSÉ à des associations étudiantes non membres afin de construire un mouvement large et combatif afin de bloquer la hausse » (Archives de l'ASSÉ). La CLASSE opérait selon une structure horizontale qui combinait quelques éléments de délégation. Ainsi, les assemblées générales étaient composées de délégués des assemblées étudiantes locales, et deux porte-paroles étaient élus afin de transmettre les revendica-

---

<sup>35</sup> Jo Freeman, « The tyranny of structurelessness », *Berkeley Journal of Sociology*, vol. 17, 1972, p. 151-64.

<sup>36</sup> Francesca Polletta, *Freedom Is an Endless Meeting : Democracy in American Social Movements*, Chicago, University of Chicago Press, 2002.

<sup>37</sup> Constanza-Chock, « Mic Check! Media Cultures and the Occupy Movement ».

<sup>38</sup> Freeman, « The tyranny of structurelessness ».

<sup>39</sup> David Graeber, *The Democracy Project: A History, a Crisis, a Movement*, New York, Spiegel & Grau, 2013.

<sup>40</sup> L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est un syndicat étudiant national.

tions de cette base aux instances médiatiques et gouvernementales. La CLASSE concevait donc ses porte-paroles comme de fidèles représentants de la base, qui ne doivent pas se permettre des libertés de « traduction » dans l'exercice de leur mandat. Dans son livre, Gabriel Nadeau-Dubois revient sur cette situation et insiste sur les contraintes que pose son rôle d'intermédiaire sous l'injonction de « parler droit » (reprenant ici les termes de Bruno Latour). Parler droit veut dire, dans ce cas, transmettre les décisions votées en assemblée et se prononcer uniquement selon ce qui a été discuté et décidé par et avec les mandants. Comme le démontre l'exemple suivant, ceci l'empêchait de prendre des initiatives, même dans le cas de situations plus délicates :

Bien sûr, l'animateur me pose l'inévitable question, à savoir si je condamne ces gestes. Tout à coup, je suis pétrifié. Je n'en reviens pas. Il ne s'agit pas de quelques poubelles renversées ou de quelques vitrines de banque brisées : c'est la vie de citoyens innocents qui est mise en danger. Je sais que je ne peux pas condamner ces actes, que le congrès ne m'en a pas donné le mandat, mais en même temps, je suis bouleversé par ce que je viens d'entendre. Je ne peux pas endosser de tels gestes. Étonnamment, l'animateur semble comprendre mon malaise. Il me laisse tourner la question<sup>41</sup>.

Cet exemple montre à quel point « le parler droit » peut être contraignant pour un ou une porte-parole : il ou elle est obligé de jouer au figurant dès lors qu'il n'a pas de mandat clair à défendre ou de message à transmettre de la part de ses mandants. Il ou elle n'est qu'un simple intermédiaire qui se doit d'effacer ses convictions personnelles. Cette injonction à la parole droite l'empêche également d'improviser et d'être un réel médiateur, capable de négocier avec les autres acteurs et actrices politiques et médiatiques du mouvement qui ne comprennent pas tout à fait la nature de son mandat de porte-parole. Peu familiers avec les modes de fonctionnements horizontaux, les autres acteurs du conflit ont souvent été irrités par « la retenue » des porte-paroles de la CLASSE et par leur silence face à des actes de vandalisme commis par des étudiants et étudiantes en grève. Pour plusieurs politiciens et chroniqueurs, Gabriel Nadeau-Dubois était le leader du mouvement étudiant, et sa qualité de leader lui imposait une obligation morale de « retenir ses troupes » et de condamner la violence, sans quoi il était accusé de l'encourager. En

---

<sup>41</sup> Nadeau-Dubois, *Tenir tête*, 125.

réponse à ces accusations, le porte-parole affirmait alors n'être qu'un canal de transmission des idées et des positions de sa base étudiante, un positionnement impossible qui le mettait dans une situation qu'il avait comparée plus tôt à celle du fil-de-fériste.

De ce survol de l'expérience de Gabriel Nadeau-Dubois et des expérimentations qui entourent la figure du porte-parole dans les mouvements sociaux et dans les organisations horizontaux, nous retenons que la représentation par un ou une porte-parole semble un mal nécessaire. Les militants et militantes y ont recours plus par nécessité que par conviction du caractère fondamental de la figure du porte-parole. Ceci donne lieu à des tentatives de la contrôler et de limiter la délégation à travers la rotation, qui, dans les faits, est difficile à maintenir, d'autant plus que l'injonction à la « parole droite » complique la tâche du porte-parole et le met dans une position intenable. Conscients de ces limites, plusieurs participants et participantes actifs au sein du mouvement des Indignados ont décidé de rompre avec certaines de leurs pratiques horizontales en créant le parti politique Podemos. En effet, en adoptant la forme d'un parti politique classique, avec une organisation verticale et centralisée autour de la figure d'un leader, Pablo Iglesias, ces anciens Indignés se sont réconciliés avec la figure du porte-parole leader afin de toucher un plus large public<sup>42</sup>. Néanmoins, l'idée que la représentation aurait corrompu l'esprit démocratique, et l'aurait mené vers une crise, reste très présente chez plusieurs auteurs et militants horizontaux. Dans la prochaine section, nous verrons que cette réflexion n'est pas partagée par Bruno Latour, qui, tout en continuant à croire en la pertinence d'un système politique représentatif, pense que celui-ci devrait être précédé par un changement dans notre manière de penser le politique.

### **3. Le porte-parole et le cercle politique**

Selon Latour, la crise de la représentation ne réside pas dans l'idée même de représentation, et encore moins dans l'incompétence (ou la malhonnêteté) de politiciens ou de politiciennes qui auraient failli à leur tâche de représenter les intérêts de leurs mandants. Elle émerge plutôt des attentes surréalistes qu'on imposerait à la parole poli-

---

<sup>42</sup> Héloïse Nez et Pascale Dufour, « Un renouvellement de la démocratie par le bas ? Les mouvements Indignés et Occupy », *Politique étrangère*, vol. 82, n° 1, 2017, p. 47-58.

tique : « la crise de la représentation, c'est d'abord l'impossibilité de penser ce que peut vouloir dire représenter<sup>43</sup> ».

Bruno Latour plaide en faveur d'une « démocratie orientée vers l'objet » (*object-oriented democracy*), ce qui implique de chercher les conditions matérielles qui rendraient l'air de l'atmosphère politique respirable<sup>44</sup>. Les conditions d'irrespirabilité actuelle résideraient selon lui dans l'incompréhension de la nature de la parole politique. On tente ainsi d'expliquer le politique à travers des notions (telles que la fidélité, la transparence, la rectitude et l'immédiateté) qui seraient étrangères à son régime d'énonciation. Or, selon Latour, chaque régime d'énonciation devrait « élaborer ses propres critères de vérité et de mensonge, ses propres définitions de la félicité et de l'infélicité<sup>45</sup> ». En plaçant la parole politique au cœur de ses réflexions, Latour s'inscrit dans la lignée de travaux récents qui problématisent la représentation politique en tant que phénomène essentiellement communicationnel<sup>46</sup>. Il conçoit l'exercice de représentation politique comme un cercle qui, dans un premier mouvement (appelé représentation), tente de transformer le plusieurs en un, et, dans un deuxième mouvement (appelé obéissance), tente de retransformer le un en plusieurs. Dans les deux mouvements, il y a un travail de traduction qui se fait et qui implique nécessairement une double trahison que Latour explique comme ceci :

---

<sup>43</sup> Bruno Latour, « Le fantôme de l'esprit public. Des illusions de la démocratie aux réalités de ses apparitions », introduction à l'ouvrage de Walter Lippmann, *Le public fantôme*, Paris, Demopolis, 2009, p. 12.

<sup>44</sup> Latour emprunte cette notion d'atmosphère politique à Sloterdijk selon qui « [...] on ne passe pas du privé au public, on passe d'un air conditionné, d'une condition atmosphérique à une autre condition atmosphérique, et le public a besoin de son équipement, de sa matérialité exactement autant que dans le privé. Là, le mot atmosphère prend un sens tout à fait pratique et pas métaphorique: c'est l'entretien des conditions matérielles de respirabilité. Comment est-ce que nous pouvons apprendre à respirer en politique ? » (Latour et Gagliardi, *Les Atmosphères de la politique*, 48). Voir aussi Bruno Latour, « From Realpolitik to Dingpolitik or How to make things public », dans B. Latour et P. Weibel (dir.), *Making Things Public : Atmospheres of Democracy*, Cambridge, The MIT Press, 2005, p. 14-42.

<sup>45</sup> Latour, « Si l'on parlait un peu politique ? », 147.

<sup>46</sup> Les écrits de Michael Saward sont particulièrement intéressants à cet égard. Saward conçoit la représentation en tant que « multisided process of claim-making » qui engage et constitue autant celui ou celle qui représente que ceux et celles qui sont représenté(e)s. Cf. Michael Saward, *The Representative Claim*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 2.



Celle qui parle au nom de tous doit nécessairement trahir ceux qu'elle représente, sans quoi elle n'obtiendrait pas la transformation de la multitude en une unité; au retour, ceux qui obéissent, doivent nécessairement transformer l'ordre reçu, sans quoi ils ne feraient que rabâcher l'injonction sans la mettre en œuvre<sup>47</sup>.

Une parole politique droite, c'est-à-dire entièrement transparente et fidèle est de ce fait impensable. Celle-ci est plutôt toujours « courbe, retorse, compromettante, infidèle, manipulatrice, changeante », donc décevante pour ceux qui la jugent par d'autres formes qui ne la comprennent pas<sup>48</sup>. Selon ce point de vue, le ou la porte-parole politique est constamment en train de créer (et de faire exister) son public en même temps qu'il ou elle le représente<sup>49</sup>, une conception tout à fait cohérente avec celle, discutée précédemment, d'une rhétorique constitutive par laquelle le rhéteur et son auditoire sont co-constitués. Dans cette optique, il ou elle a besoin de liberté et d'autonomie dans son travail de métamorphose et de traduction<sup>50</sup>. Le représentant ou la représentante politique est donc forcément traître et menteur : dans le sens où il ou elle transforme la parole qui lui est déléguée. La représentation qu'il ou elle doit faire est incessante, obstinée, continuelle, circulaire, toujours changeante et épuisante<sup>51</sup>. « Un mandataire qui exigerait des citoyens qu'ils obéissent fidèlement n'a pas plus de sens que des citoyens exigeant des politiques qu'ils les représentent fidèlement », avance Latour<sup>52</sup>. En effet, il n'y aurait plus alors de « gain de la représentation », c'est-à-dire plus d'unité construite et plus d'autonomie exercée. Selon cette posture, le politicien ou la politicienne commence à mentir – dans le sens qu'il perd sa parole politique – seulement lorsqu'il ou elle interrompt l'exercice de représentation et commence « à puiser dans une sorte de capital politique, attendant d'être simplement obéi par son auditoire, confiant dans le fait qu'il [ou qu'elle] est bel et bien *une fois pour toutes* le [ou la] porte-parole de la multitude<sup>53</sup> ».

L'exercice de représentation, tel que pensé par Latour, prend donc la forme d'un mouvement circulaire, incessant et épuisant, qui exige du représentant ou de la représentante une certaine auto-

---

<sup>47</sup> Latour, « Si l'on parlait un peu politique ? », 152.

<sup>48</sup> *Ibid.*, 146.

<sup>49</sup> *Ibid.*, 149.

<sup>50</sup> *Ibid.*, 151-52.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> *Ibid.*, 154.

<sup>53</sup> *Ibid.*, 156.

mie afin de traduire les réalités et volontés de son auditoire<sup>54</sup>. Cette autonomie, qui est au cœur du modèle classique de la représentation fiduciaire, n'est cependant ici jamais acquise. Latour explique :

Pourquoi faut-il toujours recommencer ? Mais parce que le Cercle est impossible ! À l'aller comme au retour. Le multiple devient un, l'un devient multiple, cela ne peut pas fonctionner ; cela doit fonctionner ; donc il faut tout reprendre. Attendez, attendez ce n'est encore pas fini, car le Cercle peut soit inclure davantage soit exclure davantage, cela dépend du nombre de gens qu'il parvient à représenter fidèlement (en les trahissant/traduisant de fond en comble) et du nombre de ceux qu'il parvient à faire obéir (et ce sont eux, cette fois, qui trahissent/traduisent ce que l'on attend d'eux)<sup>55</sup>.

Notre intérêt pour la rhétorique nous amène à nous questionner sur les pratiques de communication qui peuvent aujourd'hui alimenter ce mouvement. À quoi ressemble cette rhétorique qui permet le mouvement incessant de la représentation politique, ce passage du multiple au un et du un au multiple ? Ainsi que le suggère l'expérience de Gabriel Nadeau-Dubois et, plus largement, les études qui relatent les expérimentations qui entourent la figure du porte-parole dans les mouvements sociaux horizontaux, il n'est pas facile de répondre aujourd'hui à cette question. Évoquant l'idée d'un âge d'or désormais révolu qui plaçait l'art civique de la rhétorique au cœur de la politique, Bruno Latour le déplore d'ailleurs ainsi : « Que faudra-t-il faire pour situer de nouveau le bien parler courbe au centre de notre civilité comme le seul moyen de collecter le collectif et, surtout, de l'universaliser ?<sup>56</sup> » À bien des égards, la tradition rhétorique nous invite à retourner à l'essentiel de la représentation politique conçue en tant que phénomène de communication : l'idée d'une relation qui s'instaure à un moment précis entre un rhéteur ou une rhétrice et l'auditoire auquel il ou elle s'adresse. Pour que la représentation tienne, pour qu'elle dure et soit conçue comme légitime, il ou elle doit constamment créer et nourrir la relation, travailler ses prises de parole et s'ajuster. On ne représente jamais une fois pour toutes. Il n'existe pas non plus de recettes toutes faites ou de pratiques rhétoriques efficaces en toutes situations. D'un point de

---

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> Latour, *Enquête sur les modes d'existence*, p. 342.

<sup>56</sup> *Ibid.*, 355.

vue rhétorique, les porte-paroles sont en quelque sorte des artistes de la représentation politique.

#### 4. Conclusion

Cet examen des différentes conceptions de la notion de porte-parole dans le travail de Bruno Latour, en conjonction avec ses réflexions les plus récentes sur la notion de cercle politique, nous a permis de mettre en évidence combien le ou la porte-parole est une figure incontournable dès lors qu'on s'intéresse à la vie publique et aux pratiques de communication qui la constituent. Qu'il soit maître de la traduction, diplomate ou partie prenante du cercle politique, le ou la porte-parole est un médiateur par qui le collectif peut se former, publiquement agir et revendiquer. Les expérimentations qui entourent le rôle de porte-parole au sein des mouvements sociaux horizontaux nous renseignent sur les enjeux de représentation et de communication auxquels les porte-paroles politiques sont aujourd'hui confrontés. Ces enjeux les placent dans une situation difficile, car ils mettent en cause leur statut même de médiateur. Latour nous permet explicitement de comprendre pourquoi les porte-paroles ne peuvent être les intermédiaires que plusieurs souhaiteraient pouvoir trouver en eux. Il n'y aurait plus alors de « gain de la représentation », plus de mouvement de co-constitution par lequel, tant les porte-paroles que ceux qu'ils représentent, se construisent ensemble et se déploient publiquement.

Selon Revault d'Allonnes, dans un livre qui dresse le portrait de l'évolution historique de la notion de représentation, celle-ci est associée à au moins trois problématiques distinctes, bien qu'interreliées : 1) la figuration, ou la question de rendre présent ce qui est absent; 2) l'intensification, ou les enjeux qui entourent la performance d'un pouvoir qui se (re) génère par sa mise en scène (ce que nous avons abordé dans ce texte sous l'angle de la constitution); et 3) la délégation, ou ce qui permet à un acteur ou une actrice d'agir légitimement à la place d'un autre<sup>57</sup>. Comme nous avons pu le constater dans cet exposé, la notion de porte-parole nous permet de considérer comment ces trois problématiques s'articulent à des enjeux de communication très diversifiés. Quelles sont les pratiques de communication par lesquelles le ou la porte-parole devient la figure publique d'un collectif ? Que peut/doit dire un ou une porte-

---

<sup>57</sup> Myriam Revault d'Allonnes, *Le miroir et la scène. Ce que peut la représentation politique*, Paris, Seuil, 2016.

parole de manière à rendre compte des revendications de ceux qu'il ou elle représente tout en les portant plus loin et ailleurs ? Comment négocier par la communication les tensions qui entourent l'obligation de représenter des membres tout en collaborant à la résolution d'un problème avec des porte-paroles d'autres collectifs ? Ces questions, et bien d'autres, établissent selon nous l'intérêt d'étudier la figure du porte-parole en tant que rhéteur, sous l'angle de ses pratiques de communication et des manières dont celles-ci contribuent (ou non) au mouvement du cercle politique si justement décrit par Latour.

*chantal.benoit-barne@umontreal.ca*

*khaoula.zoghlami@umontreal.ca*